

Devenir membre de l'association Seniors Nyon



Conditions

- Avoir plus de 60 ans
- Résider dans la commune de Nyon
- Accepter les statuts de l'association
- Payer la cotisation annuelle qui est de CHF 0.- (montant fixé lors de l'assemblée générale)

Qu'est-ce que cela implique ?

- Recevoir les actualités de l'association mensuellement par e-mail ou par courrier postal
- Être convoqué à l'Assemblée générale (droit de vote)
- Prendre part aux groupes de travail et mettre en place de nouveaux projets
- Avoir la priorité sur les activités de Seniors Nyon en cas de places limitées

Formulaire à renvoyer par e-mail à info@seniorsnyon.ch ou par courrier postal à Association Seniors Nyon, Chemin de la Redoute 12, 1260 Nyon

I. Coordonnées

Informations	
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom / Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
NPA et Localité	
E-mail	
Téléphone	

2. Implication dans l'association

Souhaitez-vous vous impliquer dans un groupe de travail ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Culture Sport Entraide Communication-Informatique Mobilité et espaces publics

Autre projet :

3. Connaissance de l'association

Comment avez-vous pris connaissance de Seniors Nyon ?

- Par nyon.ch
- Par la lettre Infos-Seniors
- Par l'administration communale
- Par un-e ami-e ou un-e connaissance
- Par une activité de Seniors Nyon
- Autre :

Par ma signature, j'atteste que j'ai lu et accepte les statuts de l'association Seniors Nyon et que j'ai pris connaissance de la cotisation annuelle, qui est de CHF 0.- (montant fixé lors de l'assemblée générale).

Date : Signature :